

Prévention des inondations : La méthode douce

Plus de 100 km de cours d'eau irriguent le Sicoval.
Déstructurés, insuffisamment entretenus, ces milieux fragiles
mais de grande valeur écologique ont des sautes d'humeur que
le programme Rivière entend bien tempérer.

Prévenir les risques, protéger les biens et les personnes

Pour lutter contre les inondations dans les zones
habitées, le programme Rivière prévoit :

- la mise en place de bassins de retenues dits « écrêteurs » de crues en amont des zones les plus vulnérables,
- le maintien en l'état de « champs d'inondations », zones naturelles où les crues peuvent s'épandre.



Rétablir le débit naturel des cours d'eau

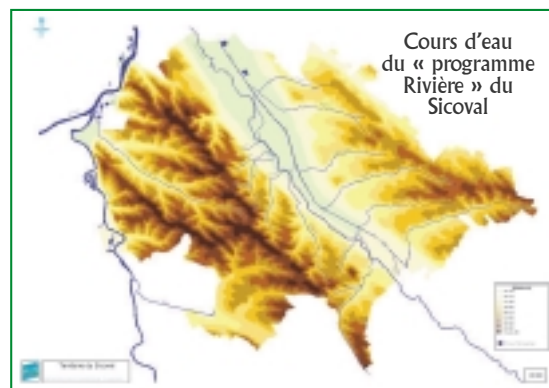
Les lits des cours d'eau seront progressivement nettoyés des embâcles - amas de végétaux, bois morts... - qui font obstacle à l'écoulement des eaux.

Afin d'éviter la formation de ces obstacles sur les berges et dans le lit du cours d'eau, la végétation sera régulièrement entretenue.



Chantier d'entretien des berges.

Le programme Rivière porte principalement sur les affluents de l'Hers et de l'Ariège, soit quelques 90 km de cours d'eau.



Cours d'eau du « programme Rivière » du Sicoval

Recomposer la trame verte dans le paysage

En bien des endroits, les berges sont à nu. Non seulement ces berges dégradées sont plus sensibles à l'érosion, mais elles accélèrent le courant. Elles seront donc regarnies d'une trame arbustive et arborée.



Améliorer la qualité de l'eau

Tout comme les bandes enherbées, les arbres consomment de grandes quantités d'éléments minéraux pendant leur croissance et piègent les particules érodées. La reconstitution des trames végétales le long des cours conforte ainsi les initiatives prises par les agriculteurs pour améliorer la qualité de la ressource en eau et du paysage.

Des techniques douces

Les méthodes employées pour l'entretien et la restauration des cours d'eau respectent les dynamiques naturelles :

- coupes sélectives, tailles douces, plantations d'essences appropriées pour la végétation de bord des eaux,
- consolidation des berges par végétalisation,
- maintien, chaque fois que possible, de zones de divagation du cours d'eau.

Ce vaste programme sera réalisé par le Sicoval en partenariat avec l'Etat, la Région, le Département et l'Agence de l'Eau.